

Ça vous concerne

Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Loiret

« Préserver le patrimoine agricole »

À l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Loiret, qui aura lieu à Neuville-aux-Bois le 19 octobre, son nouveau président présente les objectifs de l'association.

► « Préserver la nature, le patrimoine et la ruralité », tels sont les objectifs affichés par Denis Lablée, président du Syndicat départemental de la propriété privée rurale du Loiret depuis le 1^{er} janvier dernier. Il a ainsi succédé à Michel Bagueuault de Puchesse qui dirigeait l'association depuis huit ans.

Qu'est-ce que la propriété privée rurale ?

Le syndicat a pour vocation de représenter et défendre les intérêts des propriétaires agricoles et ruraux. Dans le Loiret, on dénombre environ 1.000 propriétaires de terres qui les louent à des agriculteurs afin qu'elles soient cultivées. « Chacun administre son terrain comme il le souhaite mais il y a des obligations et des contraintes liées au bail rural et tout ce qui a un lien avec les terres comme le



Le syndicat représente les propriétaires de terres, cultivées ou non.

plan local d'urbanisme ou la chasse », explique Denis Lablée. Parmi les 200 membres du syndicat, on trouve des propriétaires exploitants, des propriétaires bailleurs mais aussi des personnes disposant tout simplement de terres,

pour chasser par exemple. « Il faut être fier de notre ruralité, être un acteur, être présent », indique le président. Le syndicat dispose de représentants dans différentes institutions. Il siège notamment au tribunal paritaire des

baux ruraux, à la Chambre d'agriculture, à la commission départementale d'orientation de l'agriculture, à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Sfer) ou encore à la commission départementale de la pré-

servation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Renouer le dialogue et défendre l'agriculture

« On est dans le même bateau, propriétaires et locataires », lance Denis Lablée. « Il faut que l'on ait la même vision de l'agriculture et que l'on instaure un dialogue permanent », ajoute-t-il.

Le président craint que l'autonomie énergétique prenne le pas sur l'autonomie alimentaire : « On travaille pour éviter que les infrastructures ne prennent trop de terres agricoles », il évoque notamment le déploiement d'éoliennes. « Demain, si on ne loue plus à des agriculteurs, les propriétaires vont mettre en place des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques. Les terres ne serviront plus à alimenter la population et on va dépendre de pays émergents », s'inquiète le sexagénaire. Il veut donc défendre une juste rémunération du travail des exploitants. « Il faut se battre pour que les agriculteurs vivent correc-

tement de leur métier », conclut-il.

CAMILLE COELHO

En savoir plus. Plus de renseignements sur le site internet www.proprete-rurale45.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le syndicat tiendra son assemblée générale, lundi 19 octobre, dans l'après-midi, à la ferme de Mondame à Neuville-aux-Bois.



Denis Lablée a pris la présidence du syndicat en début d'année